



Bulletin Municipal de Cornillon-en-Trièves
Juin 2025



● Éditorial	p. 2
● Près de chez vous	p. 3
● Les rapaces de Cornillon	p. 6
● Budget et finances	p. 11
● Travaux et projets	p. 15
● Festivités et réjouissances	p. 16
● Histoire et patrimoine	p. 19
● Jeux et divertissements	p. 24

- MAIRIE
- 1 route de Grand Oriol
- 38710 Cornillon-en-Trièves
- 04 76 34 96 16
- mairie@cornillon-en-trieves.fr
- <https://www.cornillon-en-trieves.fr>

● Éditorial

Dans le secret de la commission communication...

— Bon, alors c'est décidé, cette fois-ci, le thème c'est les rapaces de Cornillon ? Tu n'as pas peur que certains se sentent visés ?

— Meuh non, penses-tu ! On a réussi à mettre la main sur un vrai spécialiste, on va en profiter... d'ailleurs le thème, c'est pas que les rapaces : c'est les oiseaux en général. Même qu'on va lancer un supplément gratuit et une grande campagne d'observations sur la commune !

— Ah ouais, impressionnant ! La FdF change d'échelle... Tu crois que ça va marcher ?

— Rhooh ! Mais ne sois pas oiseau de mauvais augure ! Arrête de voir des mauvais cygnes partout.

— Bon, et si on arrêtrait les jeux de mots foireux ? Tel que je te connais il va pas tarder à être question de poules.

— Comment tu le sais ? Tu lis l'avenir ? Tu as une poule de cristal ?

— Et ayeuh donc : ça n'a pas traîné ! Si on se mettait au boulot plutôt ?

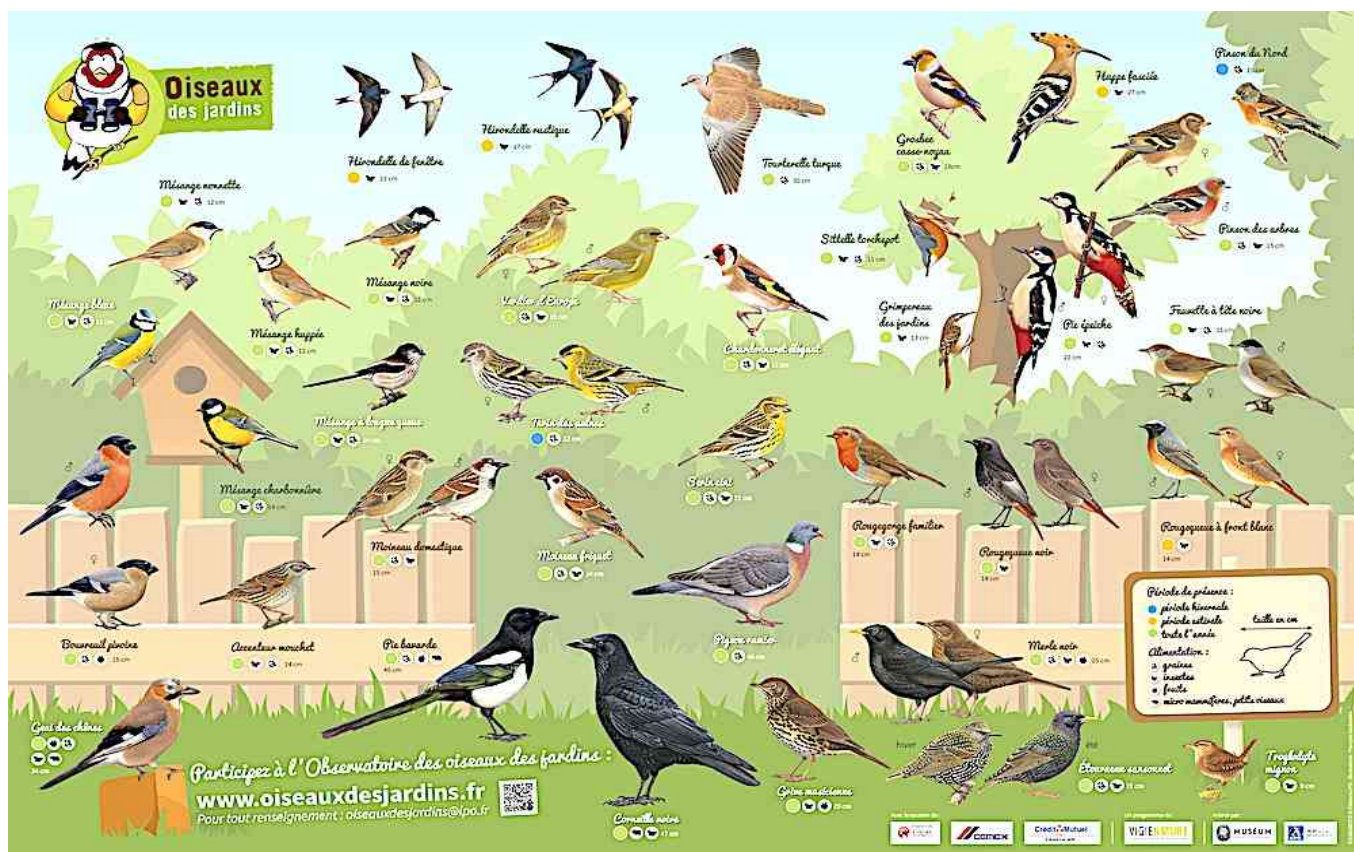
— Bon ok, qu'est-ce qu'il reste à faire ?

— Ben à part le dossier oiseaux, c'est comme d'hab : les interviews, les finances, les travaux, l'eau, les festivités, le patrimoine, les jeux... et puis rédiger un éditorial en faisant semblant d'être drôles, c'est tout.

— Ah, à propos, tu savais, toi que l'autre nom de l'oiseau de feu, c'est la Pie Romane ?

— Arrête, je te dis ! Souhaite-leur plutôt de bonnes vacances !

— Bon, ok, bonnes vacances. Et si vous avez trop soif cet été, demandez-nous une canette !



● De nouveaux vignerons dans le Trièves ?

FdF : Vous êtes tous les deux dans le travail de la vigne et du vin. Où exerciez-vous auparavant ?

Anna : Sur le domaine de la Réaltière à Rians, au nord-est d'Aix-en-Provence. Nous étions toute l'année dans les vignes, avec le vigneron, qui était le fermier du domaine familial. Je faisais la taille de décembre à mars, puis d'avril à juillet tous les travaux végétatifs : attachage, relevage, épamprage.

Il y a une pause en août quand le raisin mûrit, puis ça reprend en septembre quand on prépare les vendanges. Le climat était un peu plus frais que dans le reste de la Provence, donc on vendangeait plutôt fin septembre.

Léo : Les vendanges se font à la main. On ramasse le matin tôt. Ensuite le raisin est pressuré pour le blanc et le rosé, encuvé pour le rouge, pour que les parties solides restent avec le jus. Ensuite commence la fabrication du vin. La macération dure entre 5 et 20 jours.

Pour le rouge, il faut ensuite décuver et passer au pressoir. Une fois atteint le degré d'alcool, le vin passe dans des barriques ou des tonneaux ; nous avons même des amphores. Suivant les vins, il peut y rester entre six mois et deux ans avant la mise en bouteilles.



FdF : Vous avez toujours exercé ce métier-là ?

Léo : Oh non ! Quand nous nous sommes rencontrés, nous étions libraires à Paris. Nous avons travaillé dans cette librairie, en face du Palais Royal, de 2012 à 2017. Là, j'ai voulu changer de vie : j'ai passé un BTS en viticulture et œnologie, en Bourgogne. L'œnologie, c'est la partie scientifique du métier ; la chimie, les techniques modernes de vinification... L'œnologue est entraîné à détecter les défauts du vin. Après ma formation, j'ai exercé dans le Beaujolais, dans le Bugey, puis je suis arrivé en Provence en 2020.



Anna : J'ai d'abord été libraire à Lyon pour me rapprocher de Léo, et puis j'ai décidé moi aussi de quitter la ville. J'ai commencé à travailler aux vendanges dans le domaine de la Réaltière où était Léo, et ça m'a beaucoup plu. Je suis plus intéressée par le végétal, la culture de la vigne, que par la fabrication du vin. J'ai travaillé un an et demi en Provence, ensuite je suis partie dans le Jura pour faire une formation en phytothérapie. Mon projet est l'application de la phytothérapie aux cultures : remplacer les traitements chimiques nocifs pour l'environnement, par des traitements naturels issus des plantes elles-mêmes.

FdF : Comment êtes-vous arrivés dans le Trièves ?

Anna : Nous avons mûri notre projet d'installation en Provence, au fil de 3 ou 4 années de sécheresse répétée. Nous avons alors réfléchi à des régions plus arrosées avec tout de même un bon ensoleillement. Le Trièves est apparu en croisant ces critères : altitude, nuits fraîches, précipitations régulières, les conditions sont favorables à la culture.



Léo : Nous y avons des souvenirs d'enfance : pour nous le Trièves c'était ces paysages magnifiques, que nous traversions sur la route des vacances. Nous avons en plus découvert le patrimoine viticole du Trièves, qui est très important. Avant, beaucoup d'exploitations avaient leur vigne et faisaient leur vin pour la consommation familiale. Et puis la tradition a disparu au cours du vingtième siècle jusqu'à ce qu'il ne reste plus que quelques hectares dans tout le Trièves. Alors quelques vignerons, Gilles et Pascale Barbe, Samuel Delus, entre autres, ont fondé l'association « Vignes et Vignerons du Trièves » pour restaurer le terroir et replanter des vignes. L'association a créé une coopérative, « Le pressoir du Trièves » pour mettre en commun les outils de vinification, et permettre à des professionnels de s'implanter.



FdF : Où travaillez-vous actuellement ?

Anna : Nous avons envoyé nos CV un peu partout, et c'est Jérémy Bricka qui nous a embauchés. Jérémy est un des membres de l'association. Il avait répondu à un appel d'offres de la municipalité de Roissard pour réintroduire le vignoble de Brion, qui était très important encore au début du vingtième siècle, mais qui avait disparu au fil du temps. Les premières vignes « nouvelles » de Brion ont été plantées en 2015 par Jérémy. Un autre vigneron, Guillaume Bouscavel est arrivé ensuite et a planté lui aussi. Je travaille avec Jérémy et Léo en saison, ainsi que pour Samuel Delus au moment de la taille. Je complète avec la fabrique du Trièves, par l'intermédiaire de « Huguette », le groupement d'employeurs.





Léo : Je travaille avec Jérémy à l'année. Tu peux nous voir souvent dans les vignes quand tu remontes du pont de Brion vers Roissard. Mon projet à terme est de rejoindre ces vignerons professionnels du Trièves, en ayant notre propre domaine. Je voudrais maîtriser toute la chaîne de production, de la vigne aux bouteilles : du blanc, du rosé, du rouge, pourquoi pas du pétillant.

Si on part de zéro, il faudra d'abord planter de la vigne et attendre trois ou quatre ans qu'elle commence à produire. Entretemps, il faudra bien acheter du raisin, en attendant que la vigne en donne, pour commencer à faire du vin. Trouver du terrain, même déjà planté, c'est possible. Nous avons déjà un bout de vigne sur Saint-Jean d'Hérans. Mais pour vinifier, il nous faut d'abord trouver un local : le plus tôt sera le mieux !

Anna Tiedje et Léo Liborio, Grand Oriol

● Condoléances

Les premiers mois de l'année ont vu partir cinq de nos concitoyens :

- Albert NIER le 19 janvier,
- Magdeleine QUEYRON le 2 février,
- Geneviève GIRARD le 12 avril,
- Thierry CHEVILLON le 28 avril,
- Claude SUZZARINI le 19 mai.

Le maire et son équipe présentent leurs condoléances à leurs familles endeuillées. Nous tenons à les assurer de notre sympathie et de notre soutien.



● Les rapaces de Cornillon

FdF : Comment en es-tu venu à connaître autant d'espèces d'animaux et de plantes ?

Philippe : J'ai une formation de phytosociologue, et je suis spécialisé dans l'écologie des habitats et la botanique. J'ai passé la plus grande partie de ma carrière professionnelle dans le réseau associatif pour la protection de l'environnement, à la FRAPNA d'abord puis dans le réseau des conservatoires d'espaces naturels, surtout en Savoie. J'ai pris ma retraite en 2022, et j'ai choisi le Trièves pour la nature et le calme, et puis parce que ce n'est pas trop loin de Chambéry où j'ai mes attaches. Parallèlement, je me suis impliqué comme bénévole à la LPO et dans les centres de sauvegarde (comme le Tichodrome).



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



FdF : Tu peux nous donner un exemple d'activité que mènent ces associations, à part les soins aux animaux qu'on leur confie ?

Philippe : La récolte de données naturalistes est un volet important de leur action. Concrètement, n'importe quel promeneur qui rencontre un animal ou une plante, peut transmettre son observation à la base de données grâce à une application dédiée.

FdF : C'est vraiment accessible à tous ?

Philippe : Il existe plusieurs bases. Quand j'étais en activité, j'avais un outil professionnel spécial. Maintenant, j'observe surtout pour faune-france.org. C'est ouvert à n'importe qui, mais pour un débutant, il faut faire des sorties avec des associations spécialisées comme la LPO pour les oiseaux ou les reptiles, Gentiana pour la flore, pour se former, et apprendre à reconnaître les espèces. On leur demandera d'envoyer des photos géolocalisées, et leurs observations seront ensuite validées par des spécialistes.



Faune
France

PARTICIPER



FdF : Tu nous as préparé une liste de rapaces observables sur Cornillon ; qu'est-ce qui est particulier ici ?

Philippe : L'aérologie du secteur Oriol-Fays est extrêmement favorable. La crête qui va du Serre Vulson au Serre des Neuf Églises, ainsi que les pentes sud du Fays au-dessus de Petit-Oriol, sont des réservoirs d'ascendances thermiques. Les grands rapaces, qui font souvent des allers-retours entre le Vercors et le Dévoluy, passent à Cornillon pour reprendre de la hauteur dans les ascendances. Ces colonnes d'air chaud qui montent en permanence durant la journée, c'est un peu leur pompe à essence : ils y refont le plein d'altitude. Cela fait que l'on observe sur Cornillon des espèces de vautours que l'on ne voit normalement que beaucoup plus haut en montagne.

FdF : Quels vautours voit-on à Cornillon ?

Philippe : Le plus fréquent est le vautour fauve. Ils ont une zone de nidification à Archiane. Parfois ils viennent se nourrir en plaine dans le Trièves. Il arrive que les vautours fauves se retrouvent en fin de journée en basse altitude, sans ascendance suffisante pour repasser la crête. J'ai vu une fois près d'une centaine de vautours qui avaient fait leur dortoir vers 18h dans les pins, au Serre des Neuf Églises. Dans ces cas-là, il ne faut surtout pas les déranger. Ils n'ont pas assez de force pour s'envoler sans ascendance. Ils risquent de se retrouver par terre et être la proie des prédateurs.



FdF : Quelles sont les autres espèces de vautours ?

Philippe : Le vautour moine, qui est tout noir, est plus rare. Il se balade en général avec les vautours fauves. Il y a aussi le gypaète barbu. On le voit de temps en temps dans le Trièves. Il passe très haut. Il a une envergure énorme ; des ailes et une queue pointues. Il est moins dépendant des ascendances que les deux autres.

FdF : Quels sont leurs rôles ?

Philippe : Les trois espèces ensemble se chargent de l'élimination des animaux morts. Celui qui arrive le premier est le vautour fauve qui prend les parties molles. Son bec n'est pas assez puissant pour la viande plus dure. Il n'a pas de plumes au cou, ce qui lui permet de rester propre quand il enfonce sa tête dans une charogne. Le vautour moine a un bec plus puissant. Il arrache des morceaux de viande. Quand la carcasse est propre, le gypaète barbu arrive. Il peut emporter des os en l'air et les laisser tomber de très haut pour qu'ils se cassent. Mais ce n'est pas seulement pour manger la moelle. Il avale l'os entier et ses sucs digestifs le digèrent petit à petit. Il peut arriver qu'une extrémité de l'os sorte encore du bec, tandis que le reste est déjà en train d'être digéré. Sans les vautours, la pollution bactérienne due aux animaux morts serait incontrôlable.



FdF : Il y a d'autres espèces de rapaces au Serre des Neuf Églises ?

Philippe : Chaque jour, on peut observer au moins cinq espèces différentes, mais ce ne sont pas toujours les mêmes, ça dépend de la saison. Le plus fréquent l'hiver est le milan royal, on le reconnaît facilement à sa queue fourchue comme celle des hirondelles. Il peut y en avoir jusqu'à une vingtaine de couples en période d'hivernage dans le Trièves. Ils se nourrissent dans les champs. Ce sont eux que l'on voit aux Roures lors des labours, se précipiter sur les campagnols déterrés par la charrue. À l'inverse, le milan noir ne vient qu'en été. Sa queue est moins fourchue.



Une autre espèce est la buse variable. Il y en a toute l'année, mais elle est plus abondante en hiver. Elle peut rester perchée pendant des heures sur un piquet avant de se laisser tomber sur sa proie. Elle ne chasse qu'au sol. C'est un oiseau en partie charognard qui n'hésite pas, au moment des foins, à récupérer les restes des animaux happés par la faucheuse.

FdF : Ils ne mangent pas tous des campagnols tout de même ?

Philippe : Non, certains sont très spécialisés. Samedi dernier, j'ai vu la bondrée apivore : elle fouille les nids de guêpe enterrés pour manger le couvain. Son plumage très dense la protège des piqures.

Le circaète Jean-le-Blanc est carrément psychorigide : il ne niche qu'au sommet d'un pin et ne mange que des serpents ; à la rigueur, un lézard vert de temps en temps. Il arrive en mars et repart en août. Il chasse dans des terrains secs, avec une alternance de végétation rase et de buissons. On peut le voir quasiment tous les jours vers Petit Oriol. Il a le dessous très clair. De la tête au début de la poitrine, il a un plumage sombre qui contraste avec le plumage blanc, comme un passe-montagne. Sa tête est assez large, un peu comme celle d'un hibou.



FdF : Les rapaces peuvent manger d'autres oiseaux ?

Philippe : Quatre espèces s'attaquent aux autres oiseaux. D'abord l'autour des palombes, assez difficile à voir : il est très craintif. Il a un plumage zébré blanc et noir. Il est plus petit qu'une buse, mais son envergure est la même. Il est capable d'attraper un ramier ou une poule d'eau. L'épervier d'Europe chasse des oiseaux plus petits (mésanges, pinsons...).

Le faucon crécerelle chasse aussi bien d'autres oiseaux que des campagnols. C'est lui qu'on voit souvent en vol stationnaire, battant des ailes face au vent. Il niche dans des creux de falaise ou de bâtiments. Le faucon pèlerin est plus rare et vole assez haut. Il niche en falaise. Il a les ailes très pointues et un vol très rapide en piqué. Il attrape des oiseaux assez gros.



FdF : Et les aigles ? On en voit sur la commune ?

Philippe : En 2022-2023, il y avait trois aigles royaux que l'on pouvait observer régulièrement : deux adultes et un jeune. En général leur habitat est plus en altitude. Ils sont grands : le double de la buse en envergure. Les jeunes se reconnaissent parce qu'ils ont du blanc sur le croupion et au milieu des ailes.

En 2024, Le couple est parti et le jeune est resté quelques mois. Il venait chasser sous le Serre des Neuf Églises. Je l'ai vu au sol par deux fois. En 2025, on peut encore observer un adulte occasionnellement au-dessus de la commune.



FdF : Même si ce ne sont pas des oiseaux, je sais que tu as une passion pour les libellules. On en voit à Cornillon ?

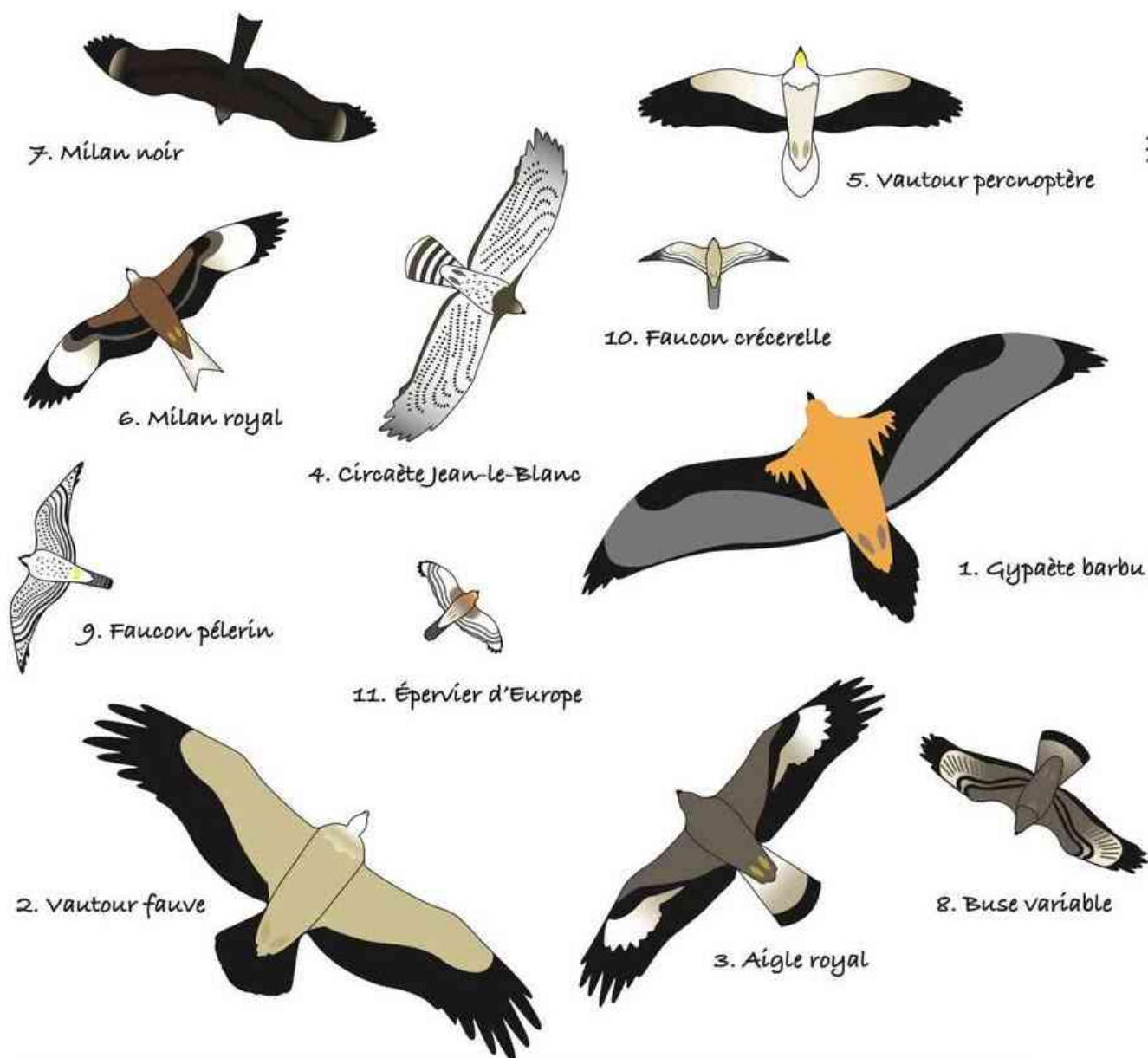
Philippe : Pas plus tard qu'hier, au Serre des Neuf Églises, j'ai observé quelques minutes un couple de faucons hobereaux en train de chasser de grosses libellules. Ce sont les rois de l'acrobatie aérienne. Globalement, le Trièves est assez pauvre en libellules, parce qu'il y a peu de plans d'eau. Il y a des ruisseaux tufeux, où se forment des dépôts calcaires.

Ils attirent deux espèces de libellules, le cordulégastre de Boltoni, et le cordulégastre bidenté, que l'on rencontre assez souvent. En revanche l'agrion de Mercure, une magnifique libellule bleu turquoise, n'a pas encore été observé dans le Trièves. Je continue à le chercher.



FdF : Quel conseil donnerais-tu aux amateurs Cornillonais ?

Philippe : Prenez vos jumelles et allez vous promener ! Vous pouvez aussi contribuer à des inventaires participatifs de la LPO. Un petit groupe de 7 ou 8 personnes sur une commune, suit un parcours de 4 heures et note tous les oiseaux qui se présentent. Toutes les communes du Trièves qui sont dans le parc du Vercors se sont lancées à faire un inventaire de toute la biodiversité. Écosystèmes, prairies, pelouses sèches, milieux humides, pins... tout ce qui est vivant est répertorié. Cela donne l'« ABC du Vercors » (Atlas de la Biodiversité Communale). C'est une très belle initiative. Pourquoi ne pas l'étendre au reste du Trièves ?



Philippe Freydier, Mens

● La réforme de la fiscalité de l'eau

Il n'y a guère qu'un an et demi, nous vous expliquions le détail d'une facture d'eau. Dans notre insondable naïveté, nous pensions que nos explications resteraient valables quelques années, au moins jusqu'à la fin de ce mandat. Pensez-vous !



SAUVONS ! L'EAU !

Jusqu'à 2024, les deux dernières lignes de vos factures, listaient une « redevance pollution domestique » de 0,28 € par mètre cube consommé, et une « redevance modernisation réseau », de 0,16 €. Ceux qui ne sont pas raccordés au réseau d'assainissement collectif (Petit Oriol, Les Richards, Blanchardeyres, La Citadelle), ne payaient que la première. Les deux redevances, certes prélevées par la commune, étaient aussitôt reversées à l'Agence de l'Eau, et revenaient à la commune sous forme de subventions.

Ces deux redevances ont été supprimées au 1^{er} janvier 2025. Mais ne vous réjouissez pas trop vite : « Les Agences de l'Eau mettent en œuvre une fiscalité en réponse aux défis de demain ». Mais encore ? « Poursuivre une stratégie fiscale différenciée par bassin en augmentant son champ d'action en termes de taux d'imposition et de prise en compte de la performance des services d'eau et d'assainissement ». Euh... re-mais encore ?

Dans les faits, ce ne sont plus deux, mais trois redevances qui seront prélevées par la commune au bénéfice de l'Agence de l'Eau.

- sur la consommation d'eau potable (0,43 € par mètre cube)
- pour performance des systèmes d'assainissement (0,01 € par mètre cube)
- pour performance des réseaux d'eau potable (0,01 € par mètre cube)

Cette fois-ci plus d'excuse de naïveté : des « modulations » en fonction des performances sont annoncées pour les années suivantes. Sur Cornillon, un travail important de suivi et d'entretien est fait régulièrement. Nos indicateurs, rapportés dans le « Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service » (publié en ligne chaque année), sont plutôt bons, ce qui nous permet d'être relativement confiants. Reste que, vous l'avez déjà remarqué, la « stratégie fiscale différenciée » se traduit déjà par une augmentation de 0,01 € par mètre cube pour ceux qui sont raccordés au réseau d'assainissement, de 0,17 € par mètre cube pour les autres. C'est comme ça ! Le conseil municipal n'a pas eu d'autre choix que d'entériner, ce qu'il a fait le 18 février 2025. On nous promet des subventions à la mesure des prélèvements : wait and see !

2025

Pour les ménages, les redevances (sur l'eau potable et l'assainissement collectif) représentent environ 12 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense en moyenne 43,4 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 5,1 € par mois pour les redevances.



● Budget Communal 2024 : dépenses

Trois différences principales par rapport au budget 2023 : augmentation de la gestion courante (82 292 au lieu de 42 915 : reversement de la part communale au TE38 pour les travaux d'enfouissement des lignes électriques), augmentation de la section investissement (92 441 contre 72 686 : plus de travaux de voirie cette année) et diminution de la subvention au budget eau et assainissement (25 000 au lieu de 50 000 : l'augmentation de l'an dernier, pour faire face aux travaux sans nouvel emprunt, était exceptionnelle).

■ Fonctionnement général : 39 255,94 € ■ 12,09 %

Énergie, fournitures, terrains, bâtiments, voirie, maintenance, assurance, fêtes, télécommunication, taxes foncières

■ Personnel : 62 448,66 € ■ 19,23 %

Personnel titulaire et non titulaire, cotisations URSSAF, cotisations caisse de retraite, assurances

■ Atténuation de produit : 23 245,00 € ■ 7,16 %

Fonds National de Garantie de Ressources individuelles, Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal : les atténuations sont des contributions à des fonds mutualisés, qui reviennent en recette par ailleurs

■ Gestion courante : 82 291,96 € ■ 23,35 %

Indemnités élus, frais de mission, formations, service incendie, Centre Communal d'Action Sociale, autres Entreprises Publiques Locales, subventions de fonctionnement à des entreprises de droit privé, intérêts

■ Investissement : 92 440,54 € ■ 28,47 %

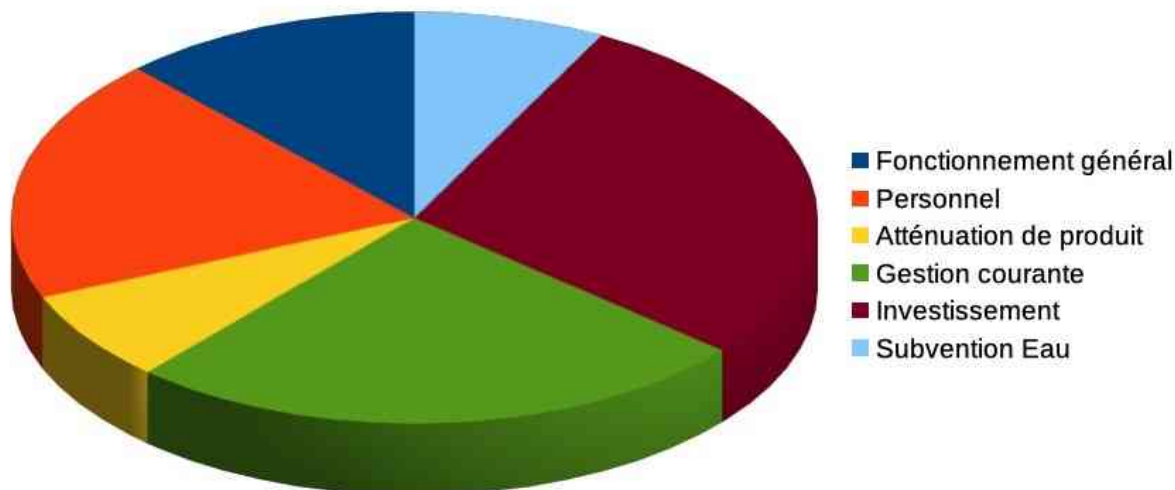
Remboursement des emprunts, aménagements, réseau de voirie, mobilier

■ Subvention budget Eau et Assainissement : 25 000,00 € ■ 7,70 %

Pour combler le déficit du budget de l'eau, inférieur cette année à celui de l'an dernier.

Dépenses de fonctionnement : ■ + ■ + ■ + ■ + ■ = 232 241,56 €

Dépenses d'investissement : ■ = 92 440,54 €



● Budget Eau et Assainissement 2024 : dépenses

Principale différence par rapport au budget 2023 : la section investissement (48 180 au lieu de 145 168). Moins de travaux ont été effectués cette année que l'année dernière (renouvellement de canalisations d'arrivée d'eau et d'assainissement à Grand Oriol et Villard Julien, réfection de la source des Grands-Prés).

■ **Fonctionnement général** : 15 161,17 € ■ **10,74 %**

Énergie, eau, bâtiments, télécommunications

■ **Atténuation de produit** : 4 104,00 € ■ **2,96 %**

Redevance pollution domestique, redevance réseau collectif : ces sommes collectées sur vos factures sont reversées à l'agence de l'eau et reviennent en subventions en cas de travaux

■ **Amortissement travaux** : 31 026,45 € ■ **28,95 %**

Dotation aux amortissements et immobilisations : dépenses de fonctionnement correspondant à des recettes d'investissement ; ces sommes sont provisionnées en prévision de travaux à venir (règle comptable)

■ **Gestion courante** : 24 592,54 € ■ **22,39 %**

Charges diverses, intérêts réglés à échéance

■ **Amortissement subventions** : 16 929,79 € ■ **12,21 %**

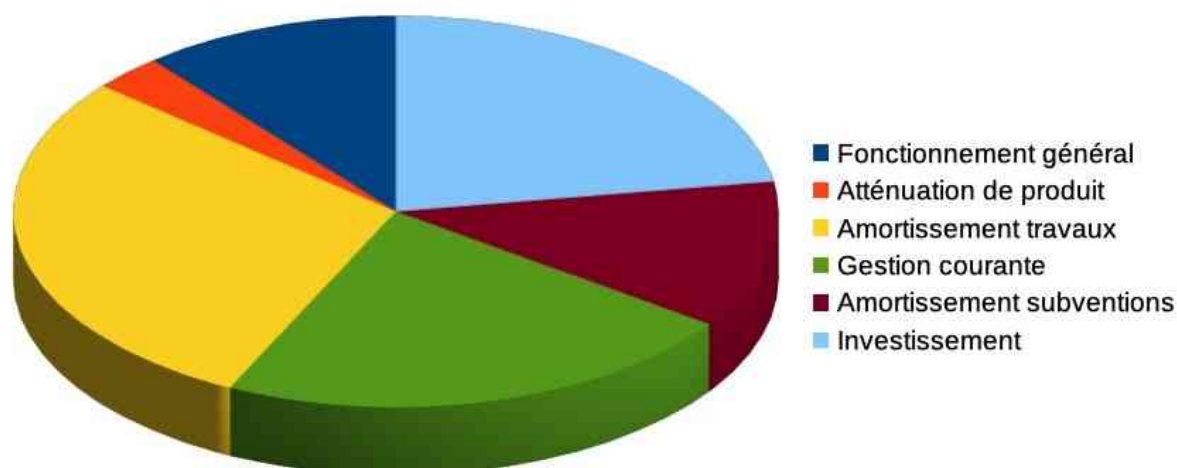
Dépenses d'investissement correspondant à des recettes de fonctionnement (règle comptable)

■ **Investissement** : 31 248,83 € ■ **22,55 %**

Remboursement d'emprunts et travaux

Dépenses de fonctionnement : ■ + ■ + ■ + ■ = 90 419,16 €

Dépenses d'investissement : ■ + ■ = 48 179,62 €



● Comptes administratifs 2024

Budget Communal

Fonctionnement	
Dépenses de fonctionnement	232 241,56 €
Recettes de fonctionnement	265 275,60 €
Résultat de l'exercice	33 034,04 €
Résultat reporté 2023	526 028,01 €
Résultat de clôture 2024	559 062,05 €

Investissement	
Dépenses d'investissement	92 440,54 €
Recettes d'investissement	59 705,73 €
Résultat de l'exercice	-32 734,81 €
Résultat reporté 2023	-39 314,54 €
Résultat de clôture 2024	-72 049,35 €

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2024 : 559 062,05 - 72 049,35 = 487 012,70 €

Cette réserve d'environ 500 000 euros, qui se reporte à quelques variations près d'une année sur l'autre, n'est pas de l'argent qui dort : elle correspond aux sommes que la commune a empruntées et qu'elle devra rembourser petit à petit. Elle permet d'être moins tributaire des banques pour mener des projets, et d'anticiper sur le versement de subventions qui ne parviennent qu'après le règlement des travaux. C'est le résultat d'une gestion prudente, qui, à terme, évite les déficits.

Budget Eau et Assainissement

Fonctionnement	
Dépenses de fonctionnement	90 419,16 €
Recette de fonctionnement	91 339,35 €
Résultat de l'exercice	920,19 €
Résultat reporté 2023	10 399,81 €
Résultat de clôture 2024	11 320,00 €

Investissement	
Dépenses d'investissement	48 179,62 €
Recettes d'investissement	101 232,63 €
Résultat de l'exercice	53 053,01 €
Résultat reporté 2023	-44 268,52 €
Résultat de clôture 2024	8 784,49 €

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2024 : 11 320,00 + 8 784,49 = 20 104,49 €

Le déficit d'investissement en 2023 (compensé par une subvention de 50 000 € du budget communal), était lié aux travaux de réfection de canalisations. La situation est rétablie cette année, mais nécessite toujours une subvention d'équilibre en provenance du budget communal.



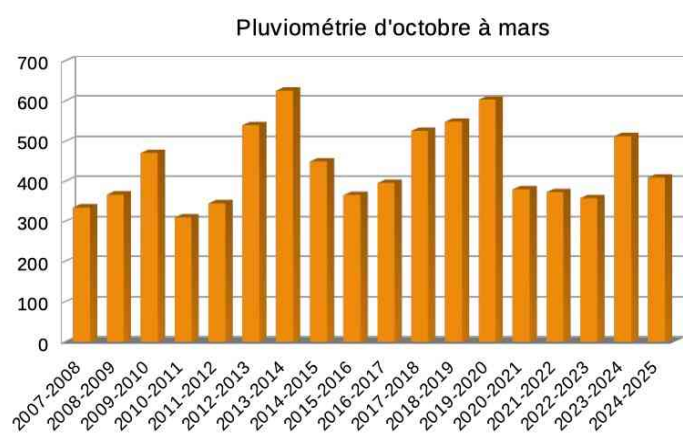
● Travaux et projets

Le mur de soutènement du parking de Grand Oriol, qui menaçait ruine, avait été refait en fin d'année. Les chantiers prévus pour cet été sont la peinture des volets de la mairie, la réfection de la place de la mairie et de la rue de Blanchardeyres, le remplacement de l'armoire électrique du pompage de la Citadelle. Le chantier du lavoir d'en haut à Villard-Julien sera plus long et plus compliqué.

Nous vous reparlons plus loin de la place du 19 mars 1962.



● Il pleut sur les mouillés



Où en sont les pluviomètres ? Tout va bien. Les chutes d'octobre à mars n'ont pas été aussi élevées que l'an dernier (410 mm au lieu de 513, loin des 626 mm de 2013-2014). Mais le printemps a continué sur une bonne lancée : il est tombé 114 mm en avril. Tout annonce sinon une année record, au moins un été raisonnablement humide. Et les champignons ? Ah ça, faut demander à Claude Vauchelles, c'est lui que l'on doit remercier comme à chaque fois, de tenir les comptes de la pluie et du beau temps sur la commune.

● Coupe affouagère : faites-vous connaître

Une partie des bois communaux sur le secteur de l'Aurouse, sera exploitée à l'automne : de l'ordre de 200 m³ de bois de chauffage (majoritairement du hêtre) seront ainsi récupérés. L'entreprise se chargera d'amener les billes en bord de piste. Des lots seront constitués en divisant la totalité du bois abattu par le nombre de candidats. Ils seront vendus au tarif de 57 € le mètre cube (réel). Ils seront attribués par tirage au sort. Les affouagistes devront s'acquitter d'une somme correspondant au prix de revient pour la commune, et se charger de débiter et enlever leur lot. La coupe est réservée aux habitants en résidence principale, équipée d'un chauffage au bois. La revente est interdite.

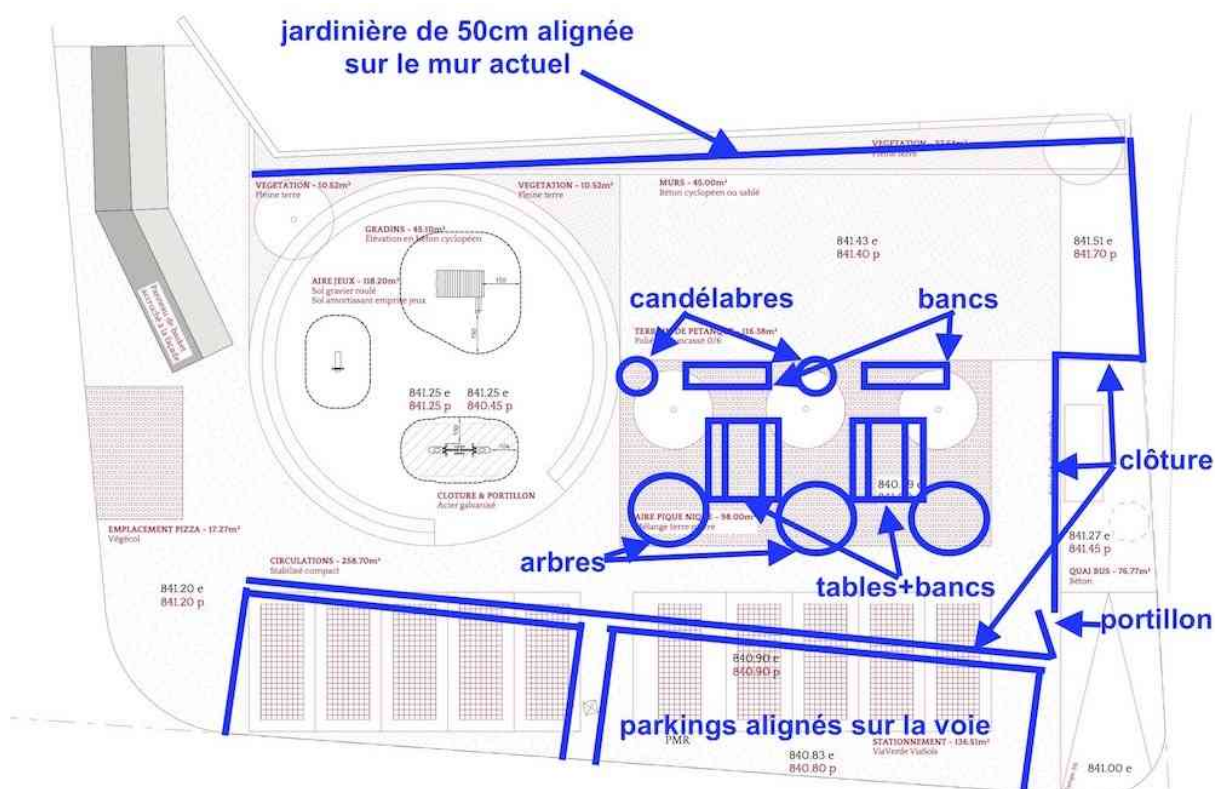


Nous demandons aux personnes intéressées de bien vouloir se déclarer en mairie avant le 14 juillet.

● La place du 19 mars 1962

Le projet élaboré pour le compte de la commune par l'architecte Nicolas MARTINELLI en co-traitance avec le cabinet d'ingénierie JM VRD (Julien MARY), a été présenté et discuté mardi 22 avril 2025 en mairie. Une consultation a été organisée, le conseil municipal du 6 mai a débattu, et un certain nombre de choix ont été arrêtés. L'image ci-dessous présente les principales modifications apportées au projet : barrière de sécurité côté route et devant le parking, alignement des places de parking, positionnement des arbres, des candélabres et des tables de pique-nique...

La consultation des entreprises est lancée, et le calendrier prévoit pour l'été l'établissement des devis, puis les demandes de subventions, pour un démarrage des travaux de terrassement en septembre, des finitions courant novembre et une livraison avant la fin de l'année 2025.



● Fête des ravioles le 22 mars

Le Comité des Fêtes n'en finit pas de battre ses propres records : pas moins de 2500 ravioles cette année ! Alors on vous explique pas la montagne d'épluchures, de salade, de purée, de pâte, de lard, de cagettes...

Mais surtout, on vous raconte pas les plus beaux des records : autant les ravioles que l'ambiance étaient encore meilleures que d'habitude !



● 7 juin : l'équipe de Cornillon aux Triévades 2025

L'équipe « les Forces Bleues », sous la devise « Cornillon champions ! » a gagné haut la main : première ex-æquo avec toutes les autres équipes !

Basket-fauteuil, touch-rugby, tir à la corde, triathlon, haltères... le tout basé sur l'esprit d'équipe, le volontariat et le collectif. L'important était de participer,... ou simplement d'encourager. L'épreuve la plus exigeante, dans laquelle nos Cornillonnais ont particulièrement brillé, était la compèt' d'apéro, suivie de près par le marathon de rigolade.



● Le Trail des Passerelles du Monteynard : 5-13 juillet



Inutile de vous précipiter, les jauges des inscrits ont dépassé la côte d'alerte depuis longtemps déjà. L'image ci-contre montre l'état des inscriptions aux épreuves de 2025, en 1962, lors du remplissage du barrage. C'est vous dire à quel point c'est pas la peine de rêver pour cette année.

En même temps, fallait s'y attendre : la possibilité éventuelle d'approcher, fût-ce de très loin, les champion.ne.s de trail cornillon.nais.es, ça fait saliver beaucoup d'amateurs.

● Rallye du Trièves : 1^{er} - 2 août

Dépêchez-vous, il n'y aura pas de place pour tout le monde. Cette année, une innovation. Le prix de l'engagement (350 €) comprend une tige magique (celle que vous voyez en bas de l'image).

Elle permet de faire tenir la voiture les quatre roues en l'air, le temps de prendre la photo. Précipitez-vous, ça sent le gimmick collector, bientôt vendu des milliers d'euros sur le Bon Coin.

En plus, y aura un bal le samedi soir. Ce serait bête de rater ça.



● La journée de VilJul : 2 août

Eh oui, tout ça comme pains l'année dernière. Impressionnant, hein ? Et encore on ne vous montre pas les pizzas !

Que voulez-vous ! La renommée de l'excellent pain concocté par le comité des fêtes dans les fours de Villard-Julien, s'est étendue bien au-delà desdits fours.

D'ailleurs à ce propos, si vous voulez avoir une chance d'y goûter cette année, faudrait voir à le commander dès que possible ! ... Vous dites ? Non, il n'y a ni passe-droit, ni tarif préférentiel pour les lecteurs de la FdF. Tant pis pour vous !



● Repas communal : 6 septembre



Après de longs débats, le conseil municipal, dans sa grande sagesse, a décidé de la date du premier samedi de septembre 2025 : ce sera le 6, et on en profitera pour y organiser le traditionnel repas communal. Ne le manquez pas !

Ça tombe quelques jours après la rentrée des classes et une semaine avant l'ouverture de la chasse.

... comment ça, vous ne voyez pas le rapport entre le repas communal et l'ouverture de la chasse ? Quelques sangliers, cerfs et autres chevreuils le voient, eux.

● CCAS : Repas des aînés

Non mais vous êtes sérieux là ? Avec une telle ambiance, vous penseriez sérieusement à vous priver du repas des aînés, vous ? Les trois éditions précédentes ayant connu le succès que l'on sait, le CCAS ne fera pas moins que de réitérer en 2025.

Venez vous amuser avec nous !!!



● Odile et Guy Mathelet : au service de la commune

FdF : Quand vous êtes-vous installés à Cornillon ?

Odile : En 1969. De 62 à 69 nous avons vécu 7 ans à Mens dans un appartement mal aménagé et qui était glacial l'hiver. Nous recherchions une maison et nous n'en trouvions pas. Nous nous sommes rabattus sur un terrain à acheter. C'était le moment où M. Pennequin, qui était maire à l'époque avait décidé de créer un lotissement à l'Aubépin. Ici c'était la campagne. Le terrain appartenait auparavant à M. Boyer, un agriculteur en retraite.



La commune avait racheté ses terrains et ses bâtiments agricoles, dont les bâtiments de Grand Oriol où sont les appartements communaux et la salle des fêtes. Il y avait 8 lots au départ et nous avons choisi un terrain de 2000 m², ce qui était bien suffisant. Quand nous y avons emménagé en 69, la maison n'était pas encore finie. Nos 4 filles, Marie-Jeanne, Véronique, Karine et Audrey, y ont passé leur enfance. Marie-Jeanne, Véronique et Karine sont allées à l'école primaire de Grand Oriol jusqu'à sa fermeture. Après elles ont poursuivi leur scolarité au collège à Mens, puis au lycée à Grenoble où elles étaient internes.



FdF : Quels souvenirs gardez-vous de vos premières années à Cornillon ?

Odile : La commune était tournée vers l'agriculture. On comptait 15 fermes ou sièges d'exploitation en polyculture, et élevage, principalement de bovins et ovins. Je me souviens de Léon Clément qui allait garder ses moutons dans la colline. À l'époque, les moutons faisaient office de cantonniers : ils maintenaient les bords des routes propres. Je me souviens aussi du terrain de la place du 19 mars 1962. C'était un marécage. Il y avait un ruisseau, des herbes folles, rien n'était culti-

vé. Je me souviens d'y avoir vu un nœud de vipères sur un tas de pierres. Encore maintenant, je n'aime pas trop y passer parce que j'y ai trop vu de serpents.

FdF : Comment êtes-vous arrivés dans le Trièves ?

Odile : Nous étions tous les deux originaires de Tincave, un hameau de Bozel en Tarentaise. Guy était technicien agricole, et il avait postulé en Isère. Il a d'abord été affecté dans le Vercors, puis sur la Mure ; finalement en 1962 il a remplacé M. Charles Rogerie qui avait été nommé directeur de la chambre d'agriculture. C'était à la suite de la zone témoin du Trièves, qui avait été créée en 1952 sous l'impulsion de René Dumont. L'heure était à la révolution agricole. La France, qui était déficitaire, devait subvenir à ses besoins alimentaires. Le rôle des techniciens agricoles était de pousser les agriculteurs à produire davantage. On les a appelés les hussards verts. Un jour, un Suisse installé dans le canton de Monestier m'a dit : « votre mari a sorti le Trièves du Moyen-Âge en ce qui concerne l'agriculture ». C'était exagéré, parce que le mouvement avait commencé avant lui et qu'il n'était pas seul, mais l'idée était bien là.



Le mode de vie des agriculteurs a radicalement changé en quelques années. Avant, tout le monde vivait dans la même ferme. Les techniciens ont aidé à la modernisation de l'habitat agricole : création de salles de bains, de WC, appartements séparés selon les générations...

FdF : Et vous, quel a été votre rôle dans cette révolution agricole ?

Odile : À l'époque, les agricultrices n'étaient pas reconnues, mais mon mari était conscient de leur importance. Avec une technicienne, nous avons beaucoup travaillé pour la mise en place du Groupement de Vulgarisation Agricole Féminin. Il regroupait les femmes un peu dynamiques qui avaient envie de faire bouger les choses, dont madame Élisabeth Roux, qui était agricultrice au Thaud. Nous organisons des réunions sur des thèmes précis ; par exemple la conservation des aliments soit par le froid avec les premiers congélateurs, soit par des conserves stérilisées. Ces réunions ont commencé à partir des années 70. Parallèlement, Mme Leenhardt, l'épouse du pasteur qui était institutrice, organisait des veillées avec les femmes protestantes.



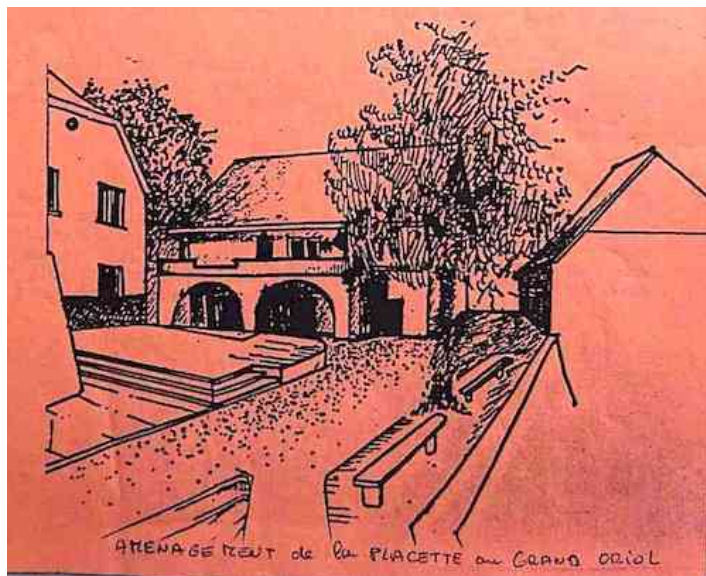
FdF : Quand vous êtes vous impliqués dans la vie municipale de Cornillon ?

Odile : Guy est devenu conseiller municipal en 1971, adjoint en 1977 et maire de 1983 à 2001. En plus, il était président du SIVOM et de la Communauté de Communes à sa création. Jusqu'en 95, il était encore en activité. En 77, le secrétariat était assuré par M. Pupin, qui venait deux après-midis par semaine à la mairie. J'ai commencé à travailler avec M. Pupin qui allait prendre sa retraite. Le secrétariat à l'époque c'était tout manuel. Il n'y avait pas de machine à écrire : les budgets et la comptabilité, le courrier, tout se faisait à la main. J'ai appris sur le tas. La mairie avait commencé par acheter une machine à écrire. En 1988, les secrétaires de mairie ont suivi des formations proposées sur la comptabilité avec l'informatique. C'était vraiment le b.a-ba. Le premier micro-ordinateur nous avait été prêté par le Syndicat d'Aménagement du Trièves. Nous avons acheté un ordinateur et une imprimante en 91.

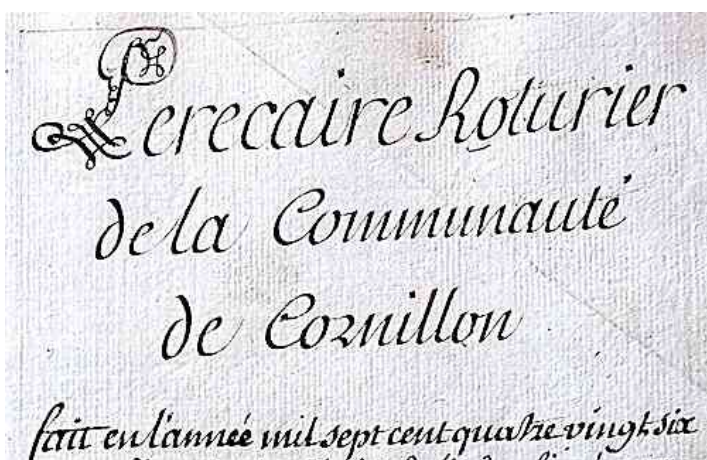


FdF : De quels travaux en particulier vous souvenez-vous sur la commune ?

Odile : Pendant les mandats de Guy comme maire, il y a eu plusieurs chantiers : aménagement de la mairie, appartements communaux à Grand Oriol et Villard-Julien, salle des fêtes, zone d'activités de l'Aubépin, place du 19 mars 1962. Mais dans mon souvenir, ce dont Guy parlait le plus et qui lui pourrissait la vie, c'était les problèmes d'eau. Il y avait toujours une fuite ou une panne quelque part ! Heureusement, il n'était pas seul à s'en occuper. Il y avait aussi au conseil Albert Chovin-Bayle, Michel Tatin et Gérard Baup qui le secondaient efficacement.



En ce qui me concerne, je me souviens du classement des archives de la mairie. C'était un gros travail, heureusement mené avec l'aide d'une archiviste des Archives Départementales, Mme Aurélie Bouilloc. Les vieux documents étaient en vrac dans des cartons, et il a fallu tout trier. Il y avait des documents intéressants. Je me souviens en particulier d'une lettre du propriétaire du château qui ne voulait plus du cimetière autour de l'église, et qui demandait à la commune de transporter les monuments funéraires dans le nouveau cimetière.



Odile Mathelet, Aubépin

● L'arbre de la liberté

Extrait du bulletin municipal de Janvier 1990.

Le 12 novembre 1989, la commune était en fête. Ce jour-là l'arbre de la liberté était planté devant la mairie pour commémorer le bicentenaire de la Révolution française. Monsieur le Maire avait choisi un tilleul pour être le symbole de la liberté, et a lu à cette occasion les articles de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, en souhaitant que « ces principes fondamentaux demeurent et que leur respect chaque jour permette le maintien des libertés de chacun ».

M. le Maire a planté l'arbre et chaque conseiller a fait ensuite preuve de son art à manier la pelle.



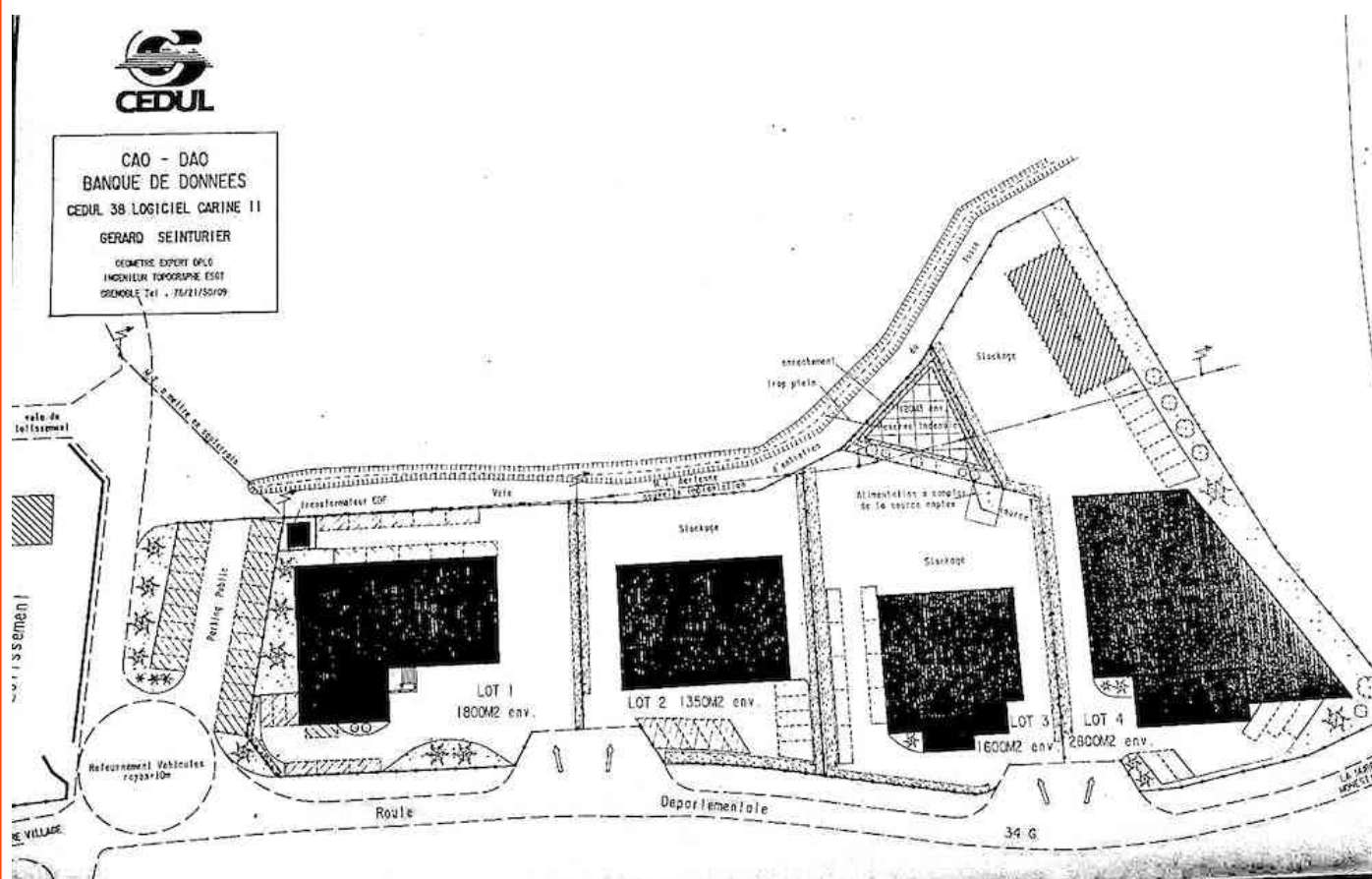
● La place du 19 mars 1962

En janvier 1986, le bulletin municipal annonçait : « Nous venons d'acquérir au carrefour d'Aubépin, une parcelle de terrain d'un peu plus de 10 000 m² de Mme Souillet-Douillet, propriétaire de la ferme du Thaud.

Dans un premier temps, nous devons assainir ce terrain qui était un coin de marais. Nous avons d'ailleurs commencé le drainage avec l'entreprise Duccoters. Aucune décision n'est encore prise quant à son utilisation, mais certaines idées ont déjà été émises : camping, aire de pique-nique, réserve foncière. Ce terrain a été acquis pour 16 000 F. »

Le bulletin de janvier 1991 dévoile le résultat : « Le conseil municipal a réfléchi à la possibilité de créer des emplois sur la commune. C'est pourquoi il a décidé l'implantation d'une zone d'activité dans le terrain - propriété de la commune - au carrefour Aubépin, sur une surface d'environ 11 000m².

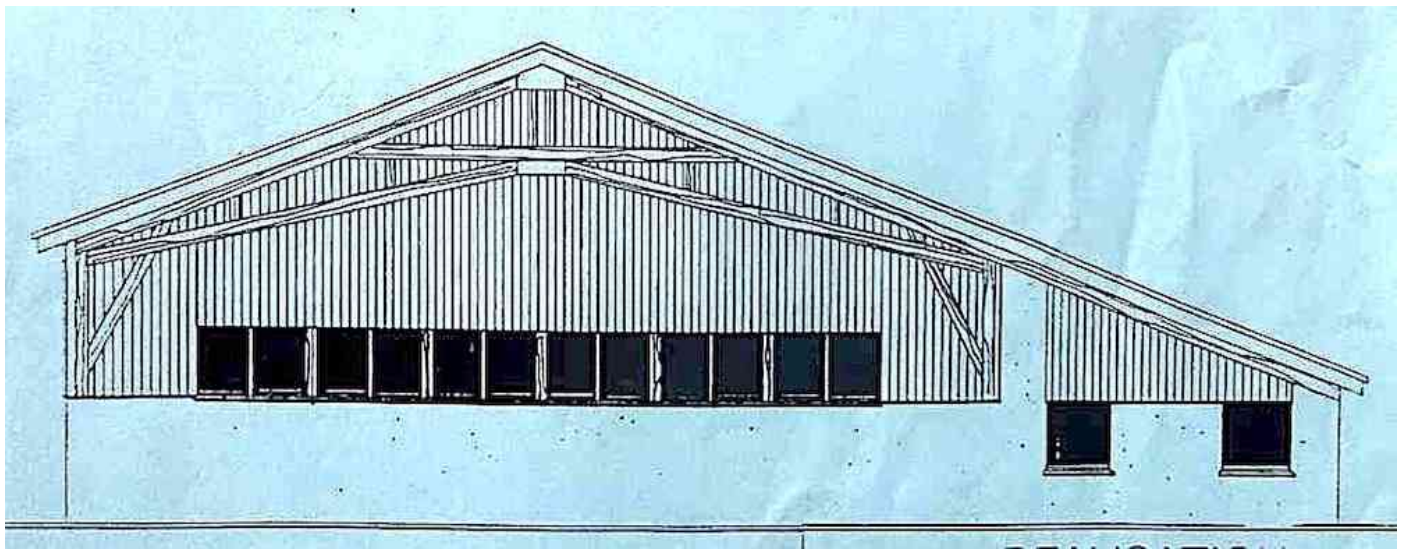
Le conseil municipal a décidé de confier au cabinet Plexus, la réalisation d'une étude de la zone d'activité. C'est M. Gérard Seinturier, géomètre, qui a réalisé l'étude de faisabilité et M. Durif architecte, celle d'un bâtiment-relais. »



Le projet, plutôt ambitieux, prévoyait quatre lots. Seul le premier, le « bâtiment relais » a été construit, entre décembre 1993 et juillet 1994. Optimiste, le bulletin municipal de 1994, déclarait :

« Nous espérons que la construction de ce bâtiment permette la création de quatre ou cinq emplois. Pour nous orienter dans le sens d'un développement économique, il était important d'offrir des terrains viabilisés, et au départ, un bâtiment afin d'intéresser les entreprises à venir chez nous. C'est tout du moins le pari que nous avons fait sur l'avenir, les moyens de la commune, bien que modestes, le permettant. »

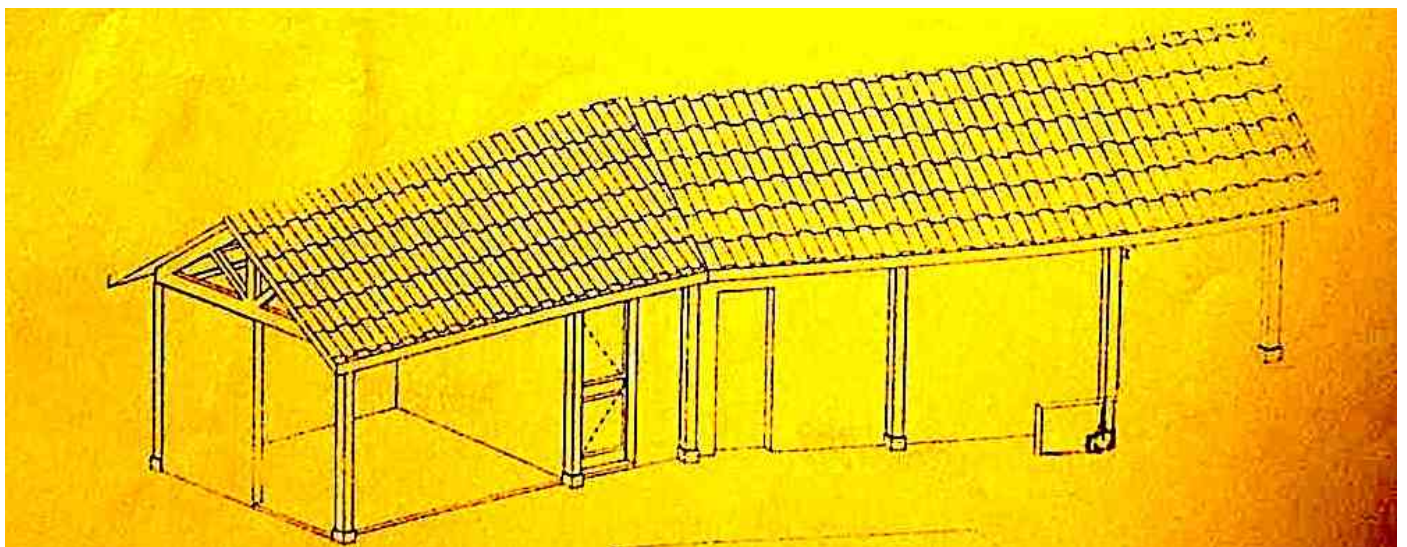
L'optimisme du conseil était probablement lié à l'arrivée prévue de l'autoroute A51. D'après le même bulletin, en octobre 1993 « le Conseil Municipal et le Syndicat Agricole décident de demander la mise en place de l'échangeur sur notre commune au lieu dit « l'Homme du Lac ». Ce qui aurait pour conséquence d'apporter à la commune une taxe professionnelle assez importante. »



En mai 1995, l'entreprise « Le Sabot de Vénus » proposait de louer le bâtiment, après que la municipalité ait effectué les travaux de mise en conformité, pour en faire un atelier agro-alimentaire. Ce sera chose faite, et l'activité de l'entreprise démarrera un an plus tard. Entretemps, le « parking public », prévu au sud du bâtiment, avait changé de destination.

« Des travaux ont été réalisés pour aménager une place qui serve de liaison entre la partie habitée du lotissement et la zone d'activités. Située au centre de la commune, cette place peut être un lieu de rencontre pour les habitants de Cornillon. C'est pourquoi nous avons fait aménager des jeux de boules. Comme nous le demandaient les Services de l'Équipement, une toiture a été posée sur le transformateur. Nous avons profité de la présence du charpentier et du maçon pour aménager un abri qui recevra des bacs à destination des utilisateurs de la place, et des toilettes publiques accessibles aux handicapés. Dans le local abri, sera installé un bassin rustique, alimenté par le trop plein de la réserve incendie.

La charpente, les bardages et les plafonds ont été réalisés avec du bois provenant de la forêt communale de Cornillon. Le traitement et la peinture dans les mêmes teintes que ceux du bâtiment communal seront réalisés par l'employé communal. »



Il ne restait plus qu'à baptiser et inaugurer la place. Ce sera chose faite le samedi 20 mai 2000, et la presse locale n'a pas manqué de s'en faire l'écho.

« Samedi 20 mai 2000, à Cornillon en Trièves, la première place qui portera un nom dans cette commune a été inaugurée. Ce sera la Place du 19 Mars 1962. Cette date marque le « cessez le feu » de la guerre d'Algérie.

Cornillon-en-Trièves s'enorgueillit de compter, parmi ses 150 habitants, 15 anciens combattants dont le Maire, Monsieur Guy Mathelet, et 4 conseillers municipaux. Cette place a donc été inaugurée en commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. Étaient présents Messieurs : Charles Galvin (Député suppléant de Didier Migaud), Jean Auguste Richard (Conseiller Général du canton de Mens) à ainsi que les délégations de la Fédération Nationale des Anciens Combattants. Pour cette occasion, les trois maires des autres Cornillon de France avaient été invités (Cornillon dans le Gard, Cornillon-Confoux dans les Bouches-du-Rhône, Cornillon-sur-l'Oule dans la Drôme). »

CORNILLON EN TRIEVES

INAUGURATION DE LA PLACE DU 19 MARS 1962



Les anciens combattants de la commune ont assisté à l'inauguration de la place du 19 Mars 1962. A cette occasion, Guy Mathelet avait invité les trois maires des autres Cornillon de France.

● La FdF vous informe

☺ L'autre jour, je plantais comme tous les ans, des moulins à légumes dans mon jardin. Mon voisin me dit « Mais pourquoi tu fais ça ? ». « C'est pour éloigner les autruches ». « Mais il n'y a pas d'autruches à Cornillon ». « Ben évidemment, c'est à cause des moulins à légumes ! ».

☺ Insolite : une poule qui avait avalé un élastique a pondu le même œuf 5 fois.

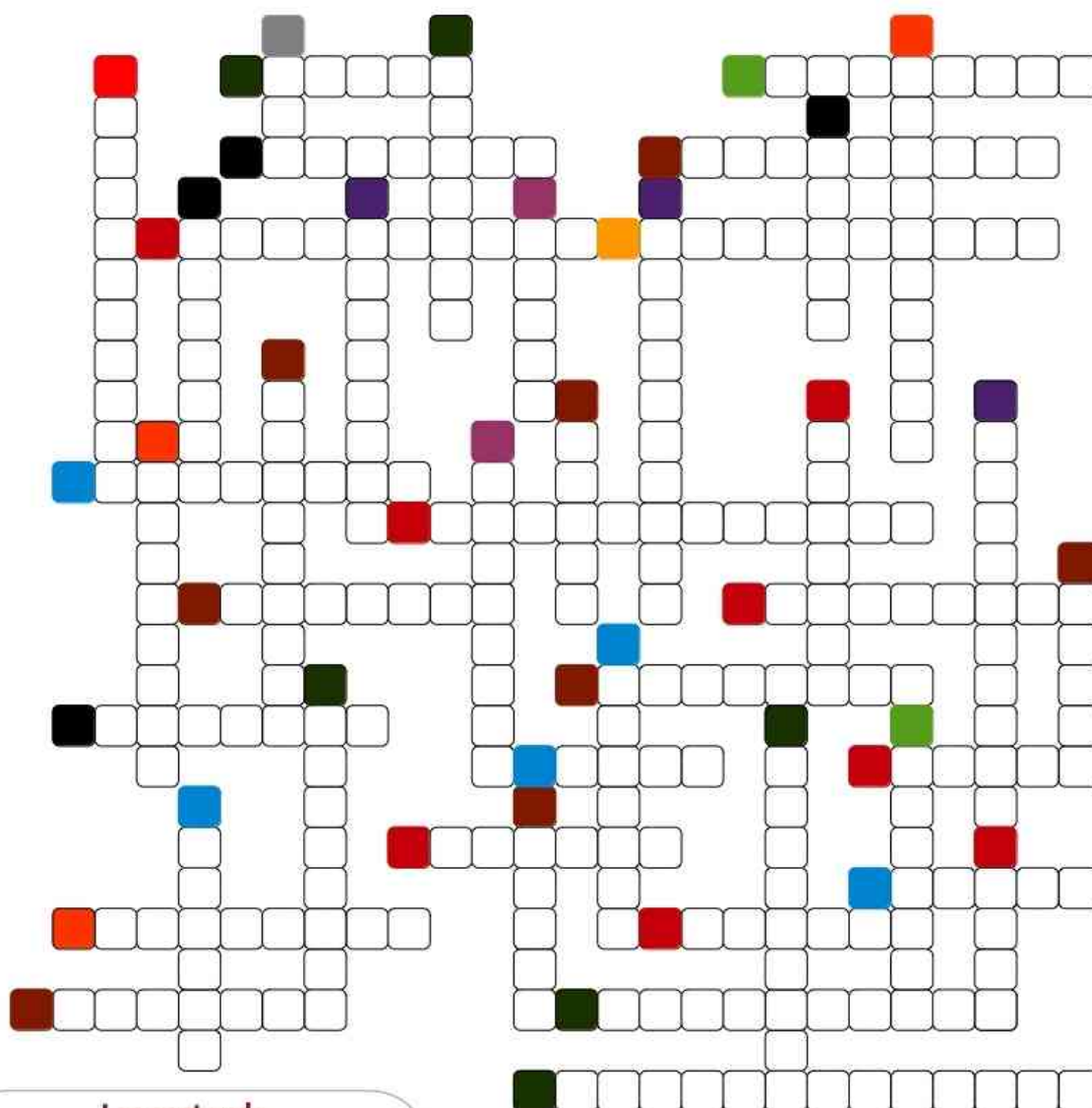
☺ L'astuce d'une avicultrice cornillonnaise pour reconnaître une poule d'un chapon : « la poule cha pond, et le chapon, cha pond pas » !

☺ Dernière nouvelle : Les poules ont des œufs et les coqs ont des ailes. Parce que les poules ont besoin d'eux, et les coqs ont besoin d'elles.



● Les oiseaux des montagnes

Remplissez la grille en vous aidant du code couleur.



Les costauds

le **BEC-CROISE** des sapins
le **VENTURON** montagnard
la **LINOTTE** mélodieuse
le **MOINEAU** domestique cisalpin
le **SERIN** cini
la **NIVEROLLE** des Alpes
le **MERLE** à plastron
la **GRIVE** draine

Les discrets

le **POUILOT** vélocé
la **FAUVETTE** à tête noire
le **TROGLODYTE** mignon

Les forestiers

la **SITTELE** torchepot
la **MESANGE** alpestre

Les nocturnes

la **CHOUETTE**
le **HIBOU**

Les têtes dures

Le **PIC**

Les poules sauvages

le **TETRAS LYRE**

Les exhibitionnistes

L'**ALOUETTE**
la **BERGERONNETTE** grise
le **PIPIT** des arbres
le **TRAQUET** motteux
l'**ACCENTEUR** alpin
le **ROUGE-QUEUE** noir

Les acrobates

le **TICHODROME** échelette
l'**HIRONDELLE** de fenêtre
le **MARTINET** alpin

Les corvidés

le grand **CORBEAU**
le **CHOCARD**
le **GYPAETE** barbu
le **CRAVE** à bec rouge

Les voyageurs

le **PINSON** du Nord
le **VERDIER**
le **PIGEON** ramier
le **GOBEMOUCHE** gris
le **CHARDONNET** élégant
la **GRUE** cendrée
les **CIGOGNES** blanches
le **MILAN** noir
la **ROUSSEROLE**

Les princes des airs

le **FAUCON** crécerelle
l'**EPERVIER** d'Europe
la **BUSE** variable
le **VAUTOUR**
l'**AIGLE**

● Énigmes par le sudoku

Trouvez des noms d'oiseaux en patois

Remplissez la grille de sudoku.

Trouvez à quelle lettre correspond le chiffre de la case colorée en vous référant à la grille ci-contre.

Composer le nom de l'oiseau en patois en reportant la lettre trouvée en bas du sudoku.

1A	2B	3C	1D	2E	3F	1G	2H	3I
4J	5K	6L	4M	5N	6O	4P	5Q	6R
7S	8T	9U	7V	8W	9X	7Y	8Z	9A
1B	2C	3D	1E	2F	3G	1H	2I	3J
4K	5L	6M	4N	5O	6P	4Q	5R	6S
7T	8U	9V	7W	8X	9Y	7Z	8A	9B
1C	2D	3E	1F	2G	3H	1I	2J	3K
4L	5M	6N	4O	5P	6Q	4R	5S	6T
7U	8V	9W	7X	8Y	9Z	7A	8B	9

Le corbeau

		2		1	5	3	4	
	9	1	4				7	
	3			8				6
8		7		9	1	5		4
	5	3	6					
				3		7		2
		6			4		1	5
	7	8	1					
3			8	2		4	9	

Le A S

La chouette

5	4			6		8	7	
					7	1		
2		1		9	4		5	
		8	3					5
7				1			8	3
6		5	2		9	7		
	9		7		1	5		
	5	2		4			3	
8					3	4	1	

La A

La caille

8	6							2
5				6	2	1		
		7	5		4	3		8
	5		1	4			2	
		9	7	3			8	5
4		8						6
		2	4		7			1
	9		3			8		
	7	4			5	2	3	

Le

Envie d'aller plus loin ?

La corneille: La gralha (*gràillo*)

Le hibou : Le javanel (*javanè*)

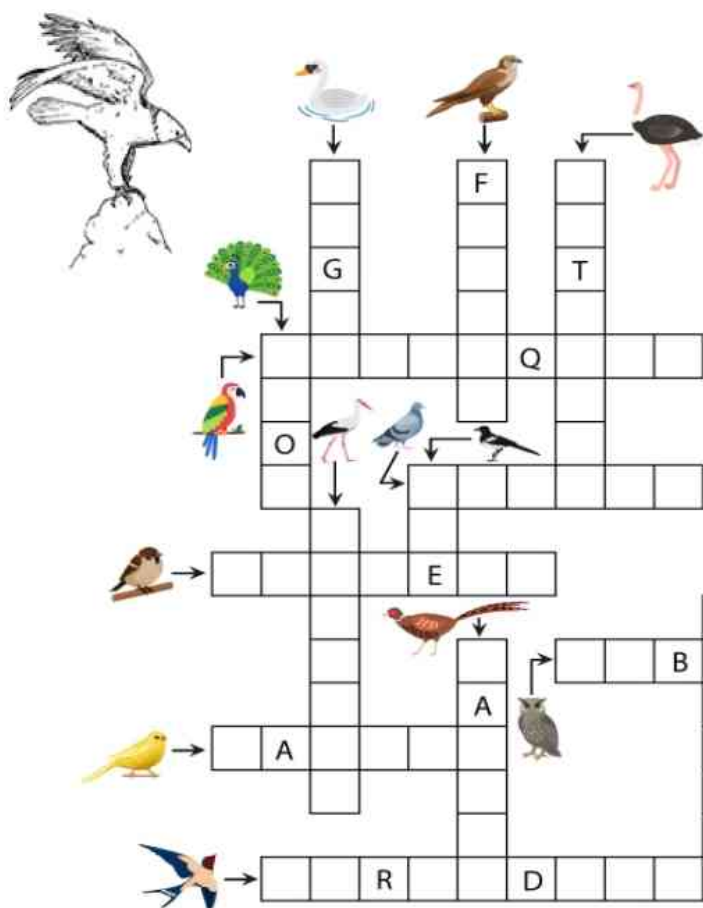
La fauvette : La louveta (*loouvèto*)

Le rouge-queue : La cò-rossa (*couò-roùsso*)

L'hirondelle : La dindoleta (*dīndoulètto*)

Quand la nachòra chanta lo matin faut se levar
par anar seiar !

● Le coin des enfants



Mots à utiliser : autruche, hirondelle, cygne, hibou, canari, faucon, paon, mouette, cigogne, perroquet, moineau, pie, faisan et pigeon.

apprendrealire.net

Quel est le comble pour un coq ?

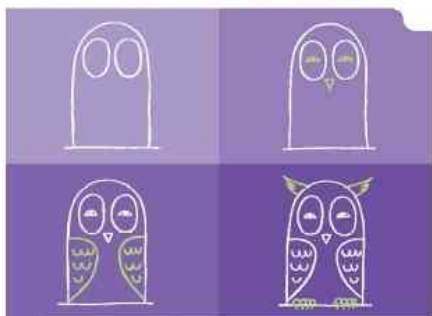
?????

d'avoir la chair de Poule !!

Le sais-tu ?
Les oiseaux descendent d'un petit dinosaure dont les pattes avant sont devenues des ailes.



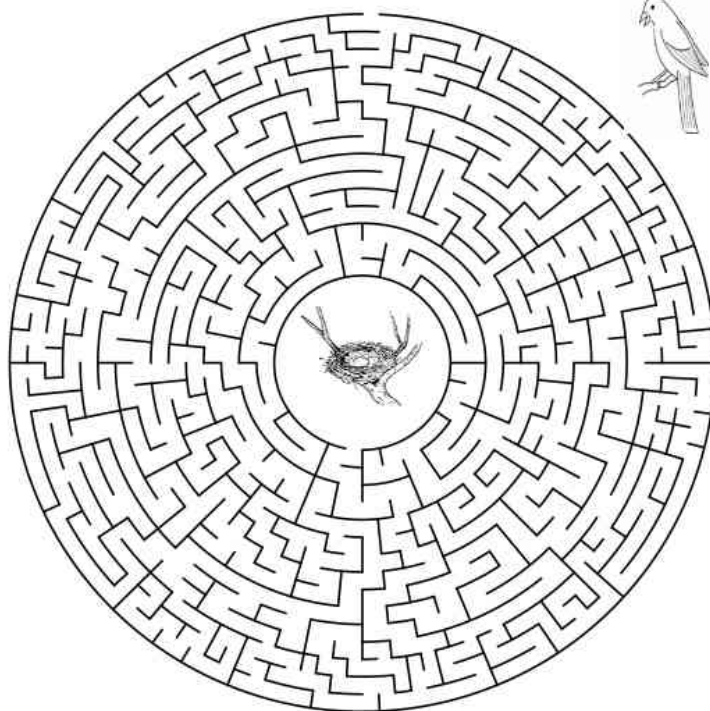
DESSINEZ
UN HIBOU
EN 4 COUPS DE CRAYONS



sur www.01net.fr



Aide l'oiseau à retrouver son nid.



● Plein de noms d'oiseaux

Si vous pensez que les noms d'oiseaux (dont on se traite) n'ont rien de poétique, reconstituez les suivants. Ce sont 40 espèces parmi les 176 observées sur la commune depuis 2019, d'après <https://oiseauxdefrance.org/>

noms

A Accenteur	B Aigrette	C Alouette	D Bécassine	E Blongios
F Bouvreuil	G Bruant	H Caille	I Canard	J Chevalier
K Chouette	L Cincle	M Circaète	N Engoulevent	O Faucon
P Fauvette	Q Foulque	R Glaréole	S Grive	T Grosbec
U Huppe	V Hypolaïs	W Linotte	X Locustelle	Y Mésange
Z Niverolle	AA Petit-duc	AB Pic	AC Pipit	AD Pouillot
AE Rémiz	AF Rossignol	AG Rousserolle	AH Sittelle	AI Sizerin
AJ Sterne	AK Tichodrome	AL Traquet	AM Troglodyte	AN Venturon

compléments

1 à collier	2 alpine	3 cabaret	4 casse-noyaux	5 chipeau
6 culblanc	7 d'Europe	8 de Bonelli	9 de Tengmalm	10 des blés
11 des marais	12 échelette	13 effarvatte	14 épeichette	15 fasciée
16 garzette	17 Jean-le-Blanc	18 kobez	19 litorne	20 lulu
21 macroule	22 mélodieuse	23 mignon	24 montagnard	25 motteux
26 mouchet	27 nain	28 nonnette	29 passerinette	30 penduline
31 philomèle	32 pierregarin	33 pivoine	34 plongeur	35 polyglotte
36 scops	37 spioncelle	38 tachetée	39 torchepot	40 zizi

solution



AG 13	AH 39	AI 3	AJ 32	AK 12	AL 25	AM 23	AN 24
Y 28	Z 2	AA 36	AB 14	AC 37	AD 8	AE 30	AF 31
Q 21	R 1	S 19	T 4	U 15	V 35	W 22	X 38
I 5	J 6	K 9	L 34	M 17	N 7	O 18	P 29
A 26	B 16	C 20	D 11	E 27	F 33	G 40	H 10



● Mentions légales

- **Directeur de la publication** : Gérard BAUP
- **Rédaction et mise en page** : commission communication du conseil municipal
- **Crédits photos** : p. 1, 4 : Lilian Sabatier ; p. 2 : Christophe Séligour, LPO ; p. 3-5 : Léo Liborio ; p. 4 : Vignerons du Trièves ; p. 6-10 : Philippe Freydier, LPO, wikipedia ; p. 11 : Agence de l'Eau ; p. 14 : Mediapart ; p. 15 : Chorges ; p. 16 : Nicolas Martinelli ; p. 16 : Comité des fêtes ; p. 17 : Vincent Boury, trail des passerelles, rallye du Trièves ; p. 18 : Comité des fêtes, CCAS ; p. 19 : Alain Guyot, Guy Clément ; p. 20, 21 : Odile Mathelet ; p. 27 : classeTICE, clic-image (réseau canope) ; p. 28 : wikipedia ; autres : commission communication.
- **Imprimerie** : mairie de Cornillon-en-Trièves

Mots mêlés des oiseaux

ACCENTEUR
CHARDONNET
GEAI
GROSBEC
MARTINET
PICVERT
POUILLOT
SITTELE

BERGERONNETTE
CORNEILLE
GOBEMOUCHE
HIRONDELLE
MERLE
PIE
ROITELET
TOURTERELLE

BOUVREUIL
ETOURNEAU
GRIMPEREAU
HUPPE
MESANGE
PIGEON
ROUGEGERGE
TROGLODYTE

BRUANT
FAUVETTE
GRIVE
LINOTTE
MOINEAU
PINSON
SERIN
VERDIER

Huppe fasciée



Bouvreuil pivoine



Bruant jaune



Chardonneret élégant



Geai des chênes



Linotte mélodieuse



Mésange bleue



Pinson des arbres



Rougegorge familier



R I H E A C W T D E S U I L D R H O T C E I R P
O A M E L L E T T I S G Y Z P T R O L M B C S O
I O R G R N I E Y T L M S E P M A R T I N E T U
T D A R I U U E S R Y H A E I R S G B T E N D I
E U L O T G E I T L I N O T T E R V U L O D E L
L I S G R R A T N E T T E N N O R E G R E B C L
E I G E E U E M N Y A E H C U O M E B O G S R O
T X E G I L A V P E C H A R D O N N E R E T U T
O E T U M R S L C I C T A B R E O L A I P R T G
E L O O H O R F I I N C E S D F A U V E T T E G
O L U R T I L N F M P C A G L I V A S D C R F E
I I R T G R I M P E R E A U N O M C D U F E O P
A E N N R I J C O M H I E L T U C G A O R N T I
A N E E H M R N L O E G B I U N R E L D O S C G
M R A E D I N P U L C R D E L A S R B I P F S A
T O U E O F H D R S U R C E B S O R G C T O D Y
H C N I L U T E A A Y S E G O E L D K I E P O L
B I G A M E M W N O R U E N T U A E N I O M I O
L H E T N V I T U P E O T Y M N O E G I P I G B
H K A P E I J I V F N L D A S E I H D U A O L E
U R E T E R A N H C I O L D B O P N A E V T I I
P S N G E G G P O B L U T E N R H I G E O A N P
P D H V N G R T E G B O U V R E U I L N O S U L
E E N H R A F G O N T N O E S E R T G I A O N E
T U P H L M S R A I N R U I L P T N E T R S O I
N M E O P H T E R R A F G E N I R R T W D U S L
N G T E I B D V M E R O A S B U E N U I L H N T
A O D P N I E R T S Y D N U H A E R L O S O I Y
A H I R O N D E L L E G R I E U L N G T T I P S
O W R A E U S I H R T D R E I D R E V N O L E R



La feuille du Fays

Supplément de l'été

Suivez les oiseaux !

Cornillon-en-Trièves, c'est : 14 km² de superficie, une altitude variant de 485 à 1106 mètres, deux rivières en limite, des ruisseaux, des forêts, des champs, des habitations... Autant de lieux qui accueillent passereaux, rapaces, migrateurs... en tout 176 espèces d'oiseaux observées depuis 2019, selon oiseauxdefrance.org

Nous ne les connaissons jamais toutes. Mais tout de même : si nous prenions un temps pour elles, seuls ou avec nos enfants, nos petits-enfants, nos amis ? Et si nous essayions de reconnaître les oiseaux de nos jardins ou ceux surpris lors de nos promenades ?

En recoupant les données de plusieurs sites, nous avons établi une liste arbitraire de 40 espèces, probablement parmi les plus courantes que vous pourrez rencontrer tout près de chez vous. Elles figurent sur les deux pages suivantes, avec des images issues des fiches pédagogiques de la LPO, section Île-de-France.

Maintenant, à vous de jouer : chaque fois que vous êtes sûr.e de reconnaître une espèce, cochez-la sur la liste. Comment être sûr ? Il existe de nombreux sites qui présentent des méthodes et des fiches sur chaque espèce : outre lpo.fr et oiseauxdefrance.org, vous pouvez essayer aussi oiseauxdesjardins.fr, oisillon.net, oiseaux.net, et sans doute d'autres que nous ne connaissons pas. Vous y trouverez des applis de reconnaissance, et bien sûr, une identification par IA (vous vous en seriez douté). Vous pouvez aussi tout simplement prendre une photo, la cadrer sur l'oiseau et la glisser dans une fenêtre de recherche Google.

Ça y est ? Vous avez coché les 40 espèces ? Vous êtes mûr.e pour l'observation participative sur faune-france.org ou inpn.mnhn.fr. Bravo ! Fêtez ça avec vos voisins, et prévenez-nous : nous publierons les résultats dans le prochain numéro de la FdF.

Bonnes observations !

Accenteur mouchet



Bergeronnette grise



Bouvreuil pivoine



Bruant jaune



Chardonneret élégant



Corneille noire



Étourneau sansonnet



Fauvette à tête noire



Geai des chênes



Gobemouche gris



Grimpereau
des jardins



Grive draine



Grive musicienne



Gros-bec casse-noyaux



Hirondelle de fenêtre



Hirondelle rustique



Huppe fasciée



Linotte mélodieuse



Martinet noir



Merle noir



